

LE CHANTIER DE RESTAURATION D'UN « MONUMENT HISTORIQUE » AU FAMILISTÈRE

LE
FAMILISTÈRE
DE GUISE

CHANTIER
JANVIER 2023
> JUILLET 2023

DOSSIER
PÉDAGOGIQUE
ENSEIGNANTS



SOMMAIRE

- 3 PRÉSENTATION DU CHANTIER DE RESTAURATION**
- 5 C'EST QUOI UN « MONUMENT HISTORIQUE » ?**
- 6 LA PROTECTION « MH » DU FAMILISTÈRE**
- 7 POURQUOI ET COMMENT RESTAURER ?**
- 8 QUI FAIT QUOI ? LES MÉTIERS DU CHANTIER**
- 12 MATÉRIAUX ET TECHNIQUES DU CHANTIER**
- 15 LE CALENDRIER DU CHANTIER**
- 16 CHRONOLOGIE DES RESTAURATIONS DU FAMILISTÈRE**
- 17 PISTES D'EXPLORATION PÉDAGOGIQUE**
- 18 RELATIONS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES**
- 19 POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE / CRÉDITS / INFOS**



RESTAURER UN ÉDIFICE, C'EST PARTAGER DES SAVOIRS : SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE DES HISTORIEN·NES, ARCHITECTES, INGÉNIEUR·ES, ARTISAN·ES, INDUSTRIEL·LES, COMMANDITAIRES, UTILISATEURS/TRICES ET CITOYEN·NES. C'EST UN VA-ET-VIENT PERMANENT ENTRE LE PASSÉ ET LE FUTUR, ENTRE LA TECHNIQUE ET L'ESTHÉTIQUE, ENTRE LE BÂTIMENT ET SON ENVIRONNEMENT.

PRÉSENTATION DU CHANTIER DE RESTAURATION

Depuis 2000, les chantiers de restauration du Palais social, classé aux monuments historiques depuis 1991, se succèdent. La façade du pavillon central donnant sur la place a déjà fait l'objet de deux campagnes de travaux : le corps central surmonté du belvédère a été restauré en 2015 et les deux extrémités de la façade ont été restaurées en 2019. Les deux parties courantes restaient à traiter pour achever la restauration de la totalité de la façade du pavillon central. Débuté en octobre 2022, le chantier doit être exécuté en l'espace de 9 mois.

Le pavillon central est la deuxième aile du Palais social édifié par Jean-Baptiste André Godin de 1860 à 1880. Le pavillon central est construit de 1862 à 1865. Comme son nom l'indique, il occupe le centre de la composition du palais, en retrait des ailes adjacentes. Il est plus vaste que celles-ci. Il comprenait 150 logements à son achèvement ainsi que des magasins ouvrant sur la place au rez-de-chaussée. Sa façade se distingue par des avant-corps latéraux coiffés d'un pignon à redents et d'un avant-corps central surmonté d'une tour d'horloge et d'un belvédère. Il est bâti en briques et couvert de tuiles.

Le chantier comprend la restauration de la toiture (charpente et couverture) qui se trouve en mauvais état sanitaire, et la restauration des maçonneries de briques, notamment les cheminées dégradées en toiture et la réfection des joints des parements. Un certain nombre d'huisseries restent aussi à remplacer. Le processus de restauration a été bien éprouvé lors des précédents chantiers. Après le montage de l'échafaudage de façade et du parapluie, la phase de diagnostic permet d'établir l'état sanitaire de la charpente et des planchers du comble, y compris la présence éventuelle du champignon parasite mérérule, après dépose du bacula (le lattis de



Le pavillon central du Palais social au moment de son achèvement en 1865.



Façade sud du pavillon central du Palais social : parties de la façade restant à restaurer.

bois enduit de plâtre formant plafond) et dépose de la couverture pour pouvoir approvisionner les bois nécessaires à la restauration. Il s'agit également d'évaluer le nombre de briques à remplacer. S'enchaîneront ensuite les phases de travaux : découverte, restauration de la charpente, couverture en tuiles et ouvrages en zinc d'évacuation des eaux pluviales, nettoyage des parements de briques par cryogénie (avec de la glace pour éviter les ruissellements d'eau), changement des huisseries contemporaines ou défectueuses, réfection des tableaux des fenêtres et rejointoiement des briques de parement.



Échafaudage des parties à restaurer de la façade sud du pavillon central.



Le Familistère de Guise en 2020.

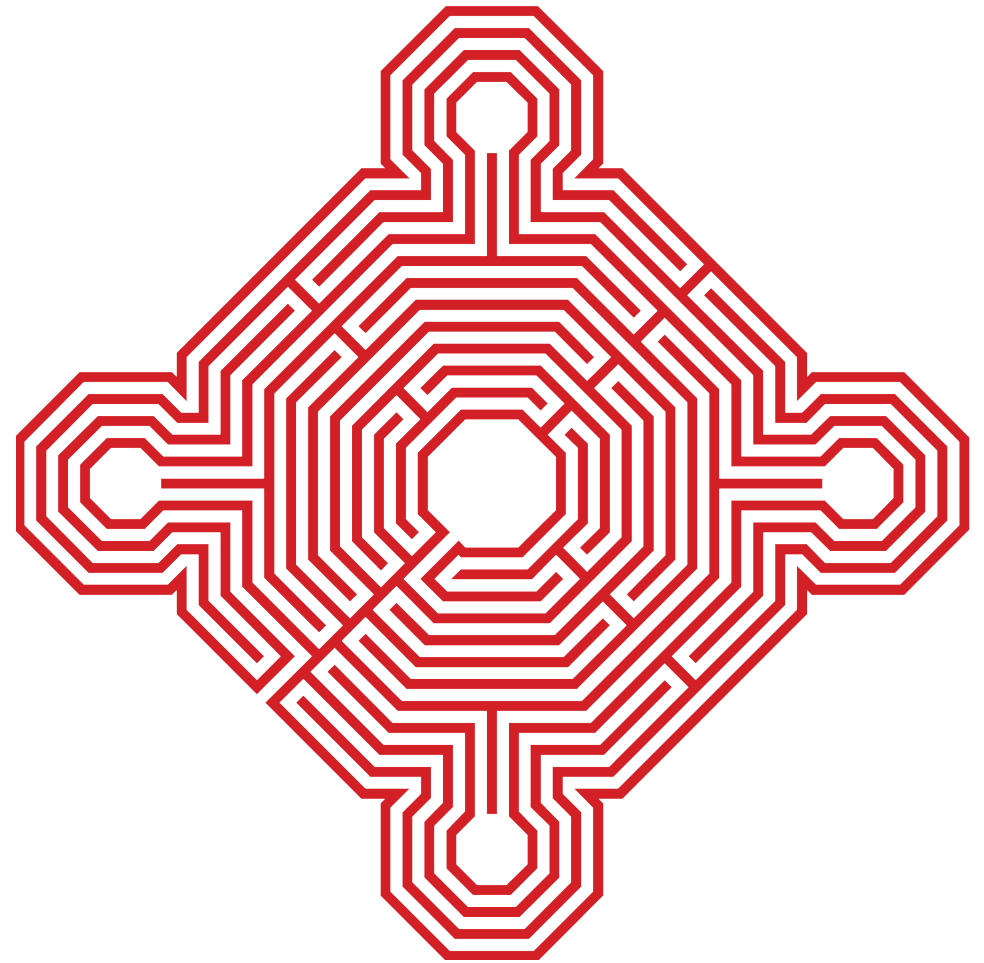
C'EST QUOI UN « MONUMENT HISTORIQUE » ?

Un monument historique est un immeuble, un jardin ou un objet mobilier qui bénéficie d'un statut juridique particulier destiné à le protéger pour son intérêt historique, artistique, architectural, technique ou scientifique afin qu'il soit conservé, restauré et mis en valeur.

En France, la notion de « monument historique » remonte à 1833 avec la création d'une commission chargée de recenser les monuments à conserver et à restaurer. En 1834, l'écrivain Prosper Mérimée est nommé inspecteur général des monuments historiques. La première liste des édifices classés au titre des monuments historiques date de 1840. Mérimée confie ensuite à l'architecte Eugène Viollet-le-Duc la restauration de nombreux édifices ainsi « classés ». La première loi sur les monuments historiques est votée en 1887. En 1913, une nouvelle loi est rédigée qui a constitué jusqu'au XXI^e siècle le fondement de la protection des monuments historiques. La loi de 1913 est intégrée en 2004 dans le Code du patrimoine (Livre IV). La loi fournit un cadre réglementaire à la conservation ou la restauration d'un monument historique. À la veille de la Grande Guerre, elle est censée empêcher la défiguration ou la destruction du patrimoine historique.

La demande de protection émane du propriétaire ou de l'affectataire du bien ou de toute personne morale y ayant intérêt (collectivité, association, État). Il existe deux niveaux de protection au titre des monuments historiques : l'inscription et le classement. Le classement entraîne un niveau d'exigence plus fort que l'inscription, notamment en ce qui concerne le niveau de qualification des architectes chargés de la restauration des immeubles. L'arrêté d'inscription est signé par le préfet ou la préfète de région après avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture. L'arrêté de classement est signé par le /la ministre de la Culture après avis de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture.

En 2021 en France, 44 540 immeubles étaient protégés au titre des monuments historiques, dont 14 235 étaient « classés » et 30 305 inscrits. 623 édifices sont protégés dans le département de l'Aisne, dont 301 sont « classés ».



Logotype « monument historique » créé en 1985 d'après le dessin du labyrinthe de la cathédrale de Reims.

LA PROTECTION « MH » DU FAMILISTÈRE

Les monuments qui composent le Familistère de Guise, édifiés entre 1860 et 1925 ont été protégés au titre des monuments historiques en 1991 à la demande de la ville de Guise et des co-proprétaires des immeubles d'habitation. La décision intervient une vingtaine d'années après la fin de l'expérience coopérative (1860-1968) et la vente du « Palais social » et de ses dépendances à des propriétaires privés ou à la commune de Guise, à un moment où le Familistère est reconnu à comme un patrimoine d'exception, mais dont l'avenir est incertain.

Il faut remarquer que l'usine, en fonctionnement, n'est ni classée ni inscrite aux monuments historiques par l'arrêté de 1991 (elle ne l'est toujours pas en 2022), bien qu'elle soit organiquement liée au Familistère.

Il faut également observer que les niveaux de protection sont différents selon les édifices, sans que nous ayons une explication toujours certaine de ces différences. La buanderie-piscine, le théâtre et les économats sont classés en totalité (façades et intérieurs). Les trois ailes principales d'habitation ainsi que les écoles ont seulement leurs toitures et leurs façades extérieures et façades sur cour classées ; les intérieurs (les appartements et les classes) n'ont pas été protégés. Le kiosque à musique, ainsi que la place, avec le monument à Godin, est classée. Les façades et toitures du pavillon Cambrai sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Le jardin d'agrément, avec le mausolée de Godin, est également seulement inscrit. Le pavillon Landrecies (en face de l'usine) n'est pas protégé.

Il semble que les édifices abandonnés (buanderie-piscine, économats, théâtre) ont bénéficié d'une protection plus complète que les édifices habités (les immeubles d'habitation) ou d'usage quotidien (écoles, usine).

D'après la loi, le classement MH du Familistère entraîne une protection de l'environnement urbain et paysager au titre des abords du monument historique. Son évolution est surveillée sur une aire de 500 mètres ou dans un périmètre dit « délimité » autour du monument.



Ci-dessus : le Familistère vers 1996 / Ci-dessous : le Familistère en 2020



POURQUOI ET COMMENT RESTAURER ?

La conservation ou préservation d'un monument historique, le maintien de son usage, sa reconversion ou sa compréhension par le public peuvent motiver l'organisation d'un chantier de restauration. Dans le cas du Familistère ces raisons cumulées ont entraîné la restauration progressive des édifices à partir de 2000. Faute d'entretien depuis plusieurs décennies, les bâtiments présentaient un état sanitaire préoccupant ou déplorable, leur vétusté contraignait ou empêchait leur usage, une partie d'entre eux devait être reconvertie pour le musée de site projeté par le programme de revalorisation du site baptisé Utopia, et enfin l'urbanisme et l'architecture d'origine du Familistère avaient énormément perdu de leur lisibilité. En 2000, la couverture des cours intérieures était en tôles de plastique « brûlées » par le soleil, la place centrale du Familistère était littéralement coupée en deux par une route difficilement franchissable, les façades des édifices étaient uniformément sombres et parsemées de volets roulants aux fenêtres...

L'achèvement de la restauration de la façade sud du pavillon central est une étape intéressante du programme Utopia. Pour la première fois depuis 1865, le public pourra découvrir l'édifice pour ainsi dire tel qu'il a été imaginé par Jean-Baptiste André Godin et construit par ouvriers du XIXe siècle. Il sera à nouveau possible de saisir concrètement à quel point le Familistère donne à l'habitation ouvrière le caractère d'un palais à la fois monumental et séduisant.



État projeté de la façade après restauration par Eugène architectes en 2021

Restaurer un monument historique, c'est dialoguer avec lui. La restauration dite « à l'identique », c'est-à-dire le retour à l'état « d'origine » de l'édifice est un idéal contestable et contesté. Quel est l'état d'origine ? Faut-il se référer au projet quand il existe ? Le chantier n'a-t-il pas dès l'origine interprété le projet ? Les états postérieurs ne doivent-ils pas être conservés ? La restitution à un état antérieur est-elle compatible avec l'usage actuel de l'édifice ? L'usage futur de l'édifice est-il compatible avec le monument historique ? Faut-il « améliorer » le monument historique ? Comment l'adapter ou le transformer sans le défigurer ? À quel prix restaure-t-on ? Les questions liées à la restauration d'un patrimoine sont nombreuses, parfois complexes, souvent passionnantes. L'important est de pouvoir les poser et les discuter avec les personnes engagées dans le projet et le chantier. La connaissance la plus précise possible des dispositions anciennes des monuments historiques reste toutefois fondamentale dans leur restauration. Elle permet bien souvent de trouver la solution des problèmes générés par les transformations successives des édifices. Un bâtiment s'apparente à un organisme. Il faut connaître le tout pour traiter une partie et s'intéresser aux effets secondaires des traitements administrés. Il faut respecter son équilibre. C'est une des raisons pour lesquelles les techniques anciennes de construction sont utilisées dans la restauration des monuments historiques. Un joint de maçonnerie de briques réalisé à la chaux, par exemple, permet à celle-ci de mieux « respirer », à la différence d'un joint de ciment.

Le principe de la restauration des édifices du Familistère est celui d'une restauration fondée dans la connaissance du sens et de l'histoire des édifices et de leur réalité archéologique, mais imaginative aussi pour résoudre au profit du monument historique les questions d'adaptation aux normes techniques et environnementales actuelles. On ne peut pas tout faire dans un monument historique, mais on peut faire beaucoup à la condition d'appréhender convenablement les problèmes au stade des études. Comment rendre le monument accessible aux personnes à mobilité réduite ? Comment améliorer son isolation thermique ? Comment favoriser l'évacuation des eaux de pluie ? Comment respecter les normes relatives à la sécurité des personnes ou à la prévention des incendies ? Comment ventiler et chauffer les appartements ?

QUI FAIT QUOI ? LES MÉTIERS DU CHANTIER

Une quarantaine de personnes sont directement impliquées dans la conception et l'exécution du chantier de restauration de la façade du pavillon central. Elles ne sont pas toutes actives sur le chantier même si leur rôle est important. Celles dont la présence est nécessaire sur le chantier ne travaillent pas toutes simultanément, pour des raisons d'organisation rationnelle des travaux. Qui sont-elles ?

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

Le maître d'ouvrage est la personne morale publique ou privée commanditaire du chantier. Il confie la conception et la direction du projet à un *maître d'œuvre*, représenté par un·e architecte spécialisé·e dans le cas de la restauration d'un monument historique. Au Familistère, le maître d'ouvrage est la collectivité propriétaire des bâtiments, le syndicat mixte du Familistère Godin. Il définit le programme des travaux, établit leur financement, organise les marchés publics de maîtrise d'œuvre et de travaux, participe aux études de maîtrise d'œuvre, à l'organisation et au suivi du chantier, effectue le paiement des études et travaux réalisés et prononce la réception des travaux achevés. En pratique, plusieurs personnes opèrent sur ce chantier pour le compte du syndicat mixte du Familistère Godin : deux agents techniques, Patrick Meura et Maxime Monchaux, une responsable administrative et financière, Marie Blot, un conservateur du patrimoine, Frédéric Panni, et un coordinateur, Bruno Airaud.

CONTRÔLEUR TECHNIQUE

Le contrôle technique des travaux est réalisé à la demande du maître d'ouvrage. La mission consiste à s'assurer de la solidité et de la pérennité des ouvrages exécutés. Le contrôle s'exerce sur les études de maîtrise d'œuvre, sur les documents d'exécution des entreprises chargées des travaux et sur l'exécution même des travaux. Le contrôle technique est effectué par un·e technicien·ne ou un·e ingénieur·e. Elle ou il donne un avis sur la solidité d'un échafaudage ou sur la résistance d'une charpente, contrôle la non gélivité des tuiles, s'assure de la

mise en œuvre des joints de maçonnerie selon les règles de l'art, etc. Jean-François Gobron, contrôleur à l'agence de Reims de la société SOCOTEC, suit le chantier de Guise.

COORDINATEUR SÉCURITÉ PRÉVENTION DE LA SANTÉ (SPS)

La coordination SPS est réalisée par un·e technicien·e pour le compte du maître d'ouvrage. La mission est rendue obligatoire par le code du travail lorsque plusieurs entreprises interviennent sur un même chantier. Elle vise à prévenir les risques issus de leur coactivité et à prévoir l'utilisation de moyens communs. Le coordinateur ou la coordinatrice SPS vérifie l'adéquation aux équipes de chantier de la « base vie » (réfectoires, vestiaires, sanitaires) en termes de capacité ou de qualité, s'assure qu'une activité sur la partie supérieure de l'échafaudage ne présente pas de risque pour les compagnon·nes situé·es dans les niveaux inférieurs, etc. Laurent Goujart, coordinateur à l'agence de Reims de la société SOCOTEC, suit le chantier de Guise.

LE MAÎTRE D'ŒUVRE

Le terme de maître d'œuvre est d'origine médiévale et désignait l'architecte de la construction. Aujourd'hui c'est le nom générique de la personne physique ou morale chargée par le maître d'ouvrage de la conception du projet et de la direction du chantier. Dans le cas d'un chantier de restauration d'un monument historique, la maîtrise d'œuvre est une équipe comprenant des architectes, des ingénieur·es et des économistes. Pour ce chantier dont la maîtrise d'ouvrage est un établissement public, cette équipe est sélectionnée à l'issue d'un marché public. Elle réalise l'étude architecturale, technique et économique, établit le dossier de consultation des entreprises (DCE) et le rapport d'analyse des offres des entreprises, organise les réunions de chantier et rédige les comptes rendus de chantier, rédige les visas des documents techniques d'exécution présentés par les entreprises pour réaliser les différents aspects du projet, constitue le dossier des ouvrages exécutés (DOE), et propose au maître d'ouvrage la réception des travaux.



Une réunion de démarrage de chantier en novembre 2022 en présence de l'architecte en chef des monuments historiques, de l'entreprise Léon Noël et du représentant du maître d'ouvrage Bruno Airaud.

ARCHITECTES

La restauration d'un édifice classé aux monuments historiques doit suivant le code du patrimoine être conduite par un-e architecte compétent-e dans la restauration du patrimoine : un-e architecte en chef des monuments historiques, sélectionné-e par un concours d'État, ou un-e architecte européen-ne spécialisé-e dans le patrimoine doué-e d'une expérience de 10 ans au moins. La restauration de la façade du Familistère a été confiée à Charlotte Hubert, architecte en chef des monuments historiques. Elle a co-créé en 2016 une agence d'architectes spécialistes du patrimoine baptisée Eugène architectes, qui a en charge de nombreux chantiers de restauration de monuments historiques parmi lesquels le museum d'histoire naturelle de Paris, l'abbatiale gothique Saint-Ouen de Rouen ou l'hôtel de ville de Reims. Lize Hémard, architecte, travaille aux côtés de Charlotte Hubert sur le chantier du Familistère.

INGÉNIEURE

Des ingénieur-es de diverses spécialités (structure, fluides), parfois architectes ingénieur-es, travaillent aux côtés des architectes au sein de la maîtrise d'oeuvre à la fois dans la phase de conception du projet architectural et dans sa phase d'exécution. Au Familistère, l'agence Équilibre Structures, spécialisée dans la restauration du patrimoine, collabore avec Eugène architectes pour mettre au point le renforcement des structures existantes selon les normes actuelles de la construction tout en respectant les dispositions historiques du monument. C'est Bertille Prévost, ingénieure et architecte, qui est chargée du projet au sein de l'agence. Elle a conçu notamment les principes techniques de la restauration de la charpente, et elle intervient en phase chantier sur toutes les questions d'ordre structurel.

ÉCONOMISTE

La maîtrise d'oeuvre s'adjoint le concours d'un-e économiste de la construction spécialisé dans la restauration du patrimoine bâti pour évaluer le coût du projet, analyser les offres des entreprises candidates à l'exécution des travaux et contrôler l'économie du chantier. Le cabinet Stéphane Pilté est en charge de l'économie du chantier du Familistère.

CONSERVATRICE RÉGIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES

La conservation régionale des monuments historiques est responsable pour le compte de l'État au sein de la direction régionale des affaires culturelles du contrôle scientifique et technique des opérations de restauration. Françoise Laty est en 2022 la conservatrice régionale des monuments historiques de la région des Hauts-de-France. Elle instruit les demandes d'autorisation de travaux et s'assure de la conformité des travaux avec l'autorisation accordée par le préfet de région, avec le concours de l'inspection générale des monuments historiques et celui de l'architecte des bâtiments de France. Elle instruit également les demandes de subvention sollicitées par le maître d'ouvrage.

LES ENTREPRISES

Les entreprises chargées des travaux ont été choisies par le maître d'ouvrage sur proposition du maître d'oeuvre à l'issue d'une procédure de marché public. Celle-ci met en concurrence les entreprises pouvant justifier d'une qualification pour la restauration du patrimoine bâti dans chacun des domaines (ou lots) de travaux. Les lots du chantier du Familistère sont : gros oeuvre, maçonnerie et échafaudage ; charpente ; couverture ; menuiserie ; peinture. Chaque entreprise mobilise une équipe sur place sous la responsabilité d'un·e chef·fe de chantier, mais aussi, à des moments différents du projet ou du chantier, un·e responsable d'opération, un conducteur ou une conductrice de travaux, un métreur ou une métreuse, un bureau d'études.



Échafaudeurs au Familistère.

ÉCHAFAUDEURS

Les échafaudeurs sont chargés de monter l'échafaudage permettant aux différents corps de métier d'accéder à toutes les parties de l'édifice à restaurer et de travailler en sécurité. Les échafaudeurs sont en général les premiers arrivés sur un chantier, mais aussi les derniers à en partir. Ils doivent strictement respecter le plan de montage de la structure métallique validé par l'ingénieur et le contrôleur technique pour en assurer la stabilité. La vie des ouvrier·ères du chantier en dépend. Leur travail est aérien et doit être accompli par beau ou mauvais temps. Aussi, doivent-ils veiller à attacher leur baudrier de sécurité qu'ils portent en permanence. Deux échafaudages ont été en réalité installés par l'équipe de six personnes de l'entreprise Hussor Erecta pour le chantier du Familistère car les parties de la façade à restaurer sont séparées l'une de l'autre. Chaque échafaudage repose sur le sol, s'accroche en différents points de la façade et porte un « parapluie » protégeant la partie de la toiture dont la charpente et la couverture doivent être restaurées. L'ouvrage culmine à 20 mètres de hauteur. Mais pas d'ascenseur pour monter sous le parapluie !

COUVREURS

Les couvreurs sont chargés des travaux de couverture de l'édifice. Dès le montage du parapluie, ils déposent la couverture ancienne (souvent des tuiles mécaniques du XX^e siècle différentes des tuiles d'origine) pour permettre le travail des charpentiers. Une fois les travaux de charpente achevés, les couvreurs réinterviennent pour réaliser la nouvelle couverture en tuiles neuves, des pannes flamandes identiques aux tuiles d'origine, spécialement fabriquées pour le chantier. Ils réalisent également tous les ouvrages en zinc pour l'évacuation des eaux de pluies : chéneaux, descentes d'eau, étanchéité des souches de cheminée. L'entreprise Gourdon, installée à Lavannes près de Reims, est titulaire du lot couverture.

CHARPENTIERS

Les charpentiers sont chargés de la restauration de la charpente de la toiture. Ils établissent le diagnostic de l'état de la charpente, proposent les modalités de confortement et de restauration de l'ouvrage conformes au projet, déterminent les bois anciens conservés et s'approvisionnent en bois neuf, et réalisent les travaux de renforcement ou de remplacement. L'entreprise Métiers du bois, installée à Bretteville-sur-Odon (Calvados), est titulaire du lot charpente.



Dégarnissage des joints de maçonnerie sur la façade du pavillon central, novembre 2022

MAÇONS

Ils sont chargés de tous les ouvrages de maçonnerie : dégarnissage des joints de maçonnerie, nettoyage des parements de briques, remplacement des briques défectueuses, réfection de l'ensemble des joints, réfection des tableaux de portes et de fenêtres, travaux de maçonnerie assujettis aux travaux de charpente, de couverture ou de menuiserie. Une des particularités de la restauration des façades

du Familistère est la restitution du jointoiment polychrome de l'appareillage de briques, presque disparu avec le temps. Les joints de chaux sont blancs, rouges ou noirs selon les zones concernées pour donner de la vivacité à la façade. L'opération demande du temps et de l'attention au détail et à l'ensemble. L'entreprise Léon Noël, installée près de Reims à Saint-Brice-Courcelles, est titulaire du lot maçonnerie. Les maçons viennent de la Marne mais aussi de Guise.

MENUISIERS

Les menuisiers sont chargés du remplacement des fenêtres de la façade. Des menuiseries contemporaines de modèles divers avaient été substituées aux menuiseries anciennes. Il s'agit de les remplacer par des huisseries conformes au modèle d'origine, mais capable de supporter du double vitrage. L'entreprise Adeco, installée à Chatillon-le-Duc dans le Doubs, est titulaire du lot menuiserie. Les fenêtres sont réalisées dans ses ateliers.

PEINTRES

Les peintres sont chargés de mettre en peinture les menuiseries neuves ainsi que les tableaux des fenêtres. L'entreprise Europ'décor, installée à Guise, est titulaire du lot peinture.

MATÉRIAUX ET TECHNIQUES DU CHANTIER

LA BRIQUE

La brique utilisée pour la construction du pavillon central en 1862-1865 est une brique aux dimensions de 5,5 cm d'épaisseur, 11 cm de largeur et 22 cm de longueur. Sa forme est assez irrégulière. Sa couleur varie de l'orange au rouge orangé avec des parties plus noires. Ces nuances sont dues à l'argile et la place de la brique dans le four de cuisson, peut-être un four de chantier éphémère. Pour la restauration, quelques centaines de briques, en mauvais état, doivent être remplacées. Les briques neuves doivent avoir les mêmes qualités que les briques anciennes. Les maçons s'approvisionnent dans une des très rares briqueteries dont la fabrication (en particulier la cuisson au four Hoffmann) est comparable à celle du XIXe siècle. L'appareil de briques alterne les lits de boutisses (briques posées perpendiculairement à la façade) et de paneresses (briques posées parallèlement à la façade).



paneresses
boutisses
paneresses
boutisses

LA TUILE

Les édifices du Familistère sont au XIXe siècle couverts de tuiles larges au profil en S aplati appelées « pannes flamandes » ou plus exactement « pannes picardes ». Elles mesurent 35 cm de long et 26 cm de large et elles pèsent 2,3 kg. Elles sont en terre cuite de couleur orangée. Ce type de tuiles serait apparu dans le nord de la France au XVIe siècle. Les pannes flamandes et picardes ont été remplacées par les tuiles mécaniques au XXe siècle et leur fabrication a été abandonnée. Pour restaurer les couvertures du Familistère, un moule a été créé pour le Familistère de Guise sur le modèle des tuiles anciennes encore en place ou retrouvées dans les greniers. Une fabrication spéciale par un tuilier traditionnel a lieu à chaque chantier de restauration.



profils de pannes picardes



La brique orangée de l'avant-corps de la façade sud du pavillon central.



À gauche : couverture de tuiles pannes picardes sur le pavillon central après restauration.
À droite : couverture de tuiles mécaniques sur le pavillon central avant restauration.

JOINTOIEMENT POLYCHROME

Le jointoiment polychrome des parements de briques de façade est une spécialité du Familistère. Jean-Baptiste André Godin et les différentes équipes de maçons employés sur le chantier de construction ont voulu par ce moyen donner de l'éclat au Palais social. Les joints à la chaux blanche alternent avec ceux teintés en rouge ou en noir pour souligner les reliefs des frises, corniches, frontons et encadrements ou créer des motifs décoratifs qui varient selon les façades. Sur les tableaux des parties courantes de la façade sud du pavillon central sont « dessinées » des croix blanches à peine visibles aujourd'hui : le joint périphérique de l'assemblage boutisse-panneresse-boutisse de trois briques est blanc et les deux joints intérieurs sont rouges.



Tableaux de la façade sud du pavillon central avant restauration.



Appareil de briques boutisses et panneresses avec jointoiment polychrome d'un pilastre de la façade sud du pavillon central après restauration.

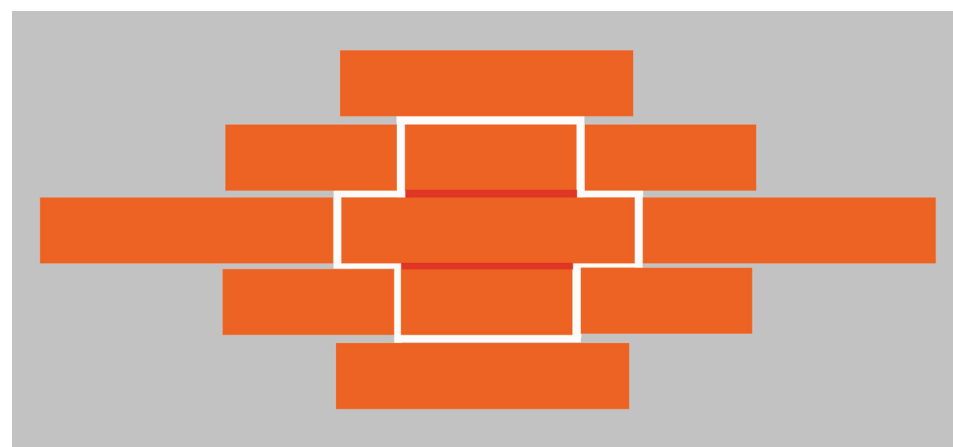


Schéma de l'appareil de briques et du jointoiment d'un motif d'un tableau de la façade sud du pavillon central.

NOIR DE FUMÉE

Pour accentuer la profondeur des creux des frontons de fenêtres ou des encadrements de tableaux, les maçons de la construction du pavillon central avaient noirci les briques au noir de fumée. Cette disposition est restituée dans la restauration de la façade.



Briques en creux d'un fronton de fenêtre de la façade sud du pavillon central assombries au noir de fumée

CRYOGÉNIE

Les parements de briques sont encrassés par la poussière et la pollution. Le problème est d'effectuer un nettoyage aussi doux que possible pour épargner la surface des briques et éviter d'accentuer leur porosité à l'humidité et de les fragiliser. Plutôt que le microsablage et le nettoyage par ruissellement d'eau, dommageable en site habité, c'est le procédé dit « cryogénique » qui est utilisé au Familistère. Le procédé consiste à projeter à l'aide d'air comprimé du gaz carbonique sous forme de glace à une température de $-78,5^{\circ}\text{C}$.

DU BLEU À LA FENÊTRE

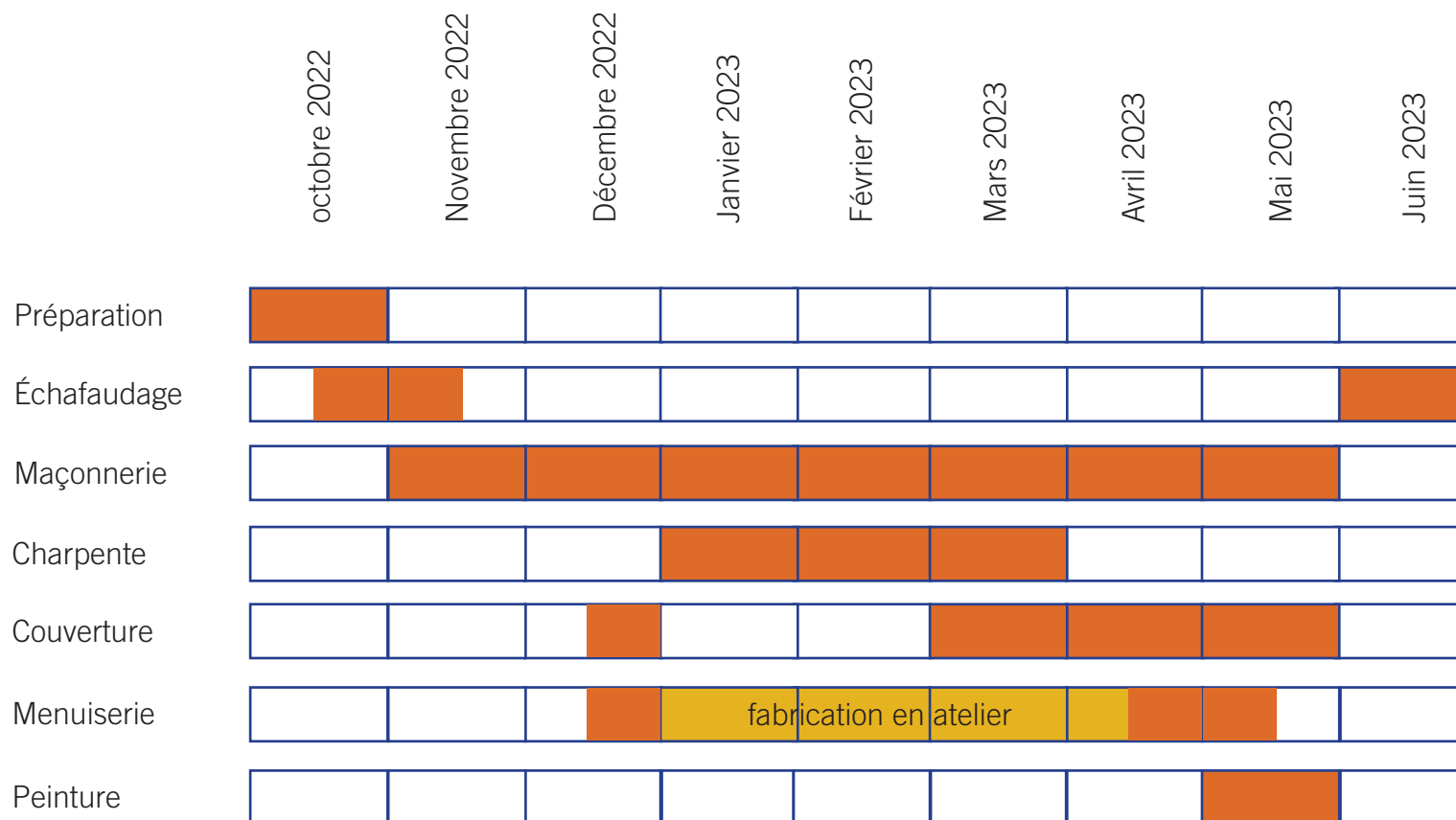
Les ébrasements des fenêtres et des portes des façades du pavillon central étaient dès l'origine enduits et badigeonnés pour réfléchir la lumière à l'intérieur des appartements. À l'occasion du chantier de restauration des avant-corps de la façade du pavillon central, un enduit gris-bleu a été observé sous des couches postérieures d'enduit blanc. L'architecte choisit de restituer cette couleur d'origine sur les ébrasements et sur les menuiseries de fenêtres, qui se marie de façon tout à fait élégante avec l'orangé des briques et réfléchit plus délicatement la lumière que ne le fait le blanc. Cette restitution sera poursuivie dans la restauration des parties courantes de la façade.

DES NIDS À LA FENÊTRE

Le chantier est aussi l'occasion de mettre au point le dispositif permettant aux hirondelles de fenêtre d'habiter le monument historique. De mai à septembre, ces hirondelles migratrices de l'Afrique subsaharienne sont nombreuses à nicher dans les encoignures des fenêtres des façades ensoleillées du Palais social. D'année en année, elles retrouvent leur nid qu'elles bâtissent avec de la terre crue de bords de l'Oise et dans lesquels elles se reproduisent. L'espèce est en déclin et les hirondelles sont bienvenues au Familistère. L'inconvénient des nids est l'amoncellement des déjections au pied des huisseries. Il faut d'une part installer des nids provisoires le temps du chantier à la place de ceux auxquels le chantier interdira l'accès aux hirondelles au printemps prochain, et d'autre part imaginer et tester une planchette permettant de rejeter les déjections au-delà des appuis de fenêtres, qui soient compatibles sur le plan visuel avec le monument historique.

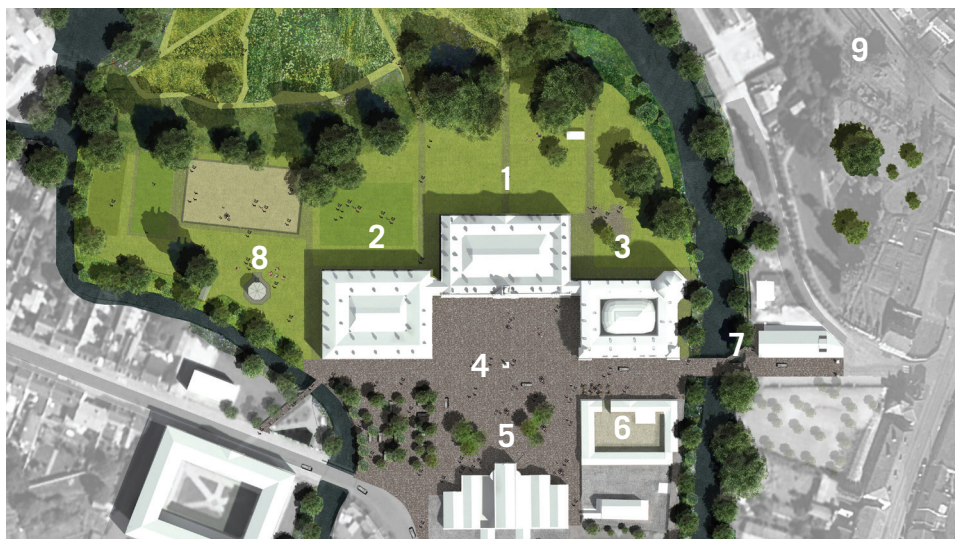


CALENDRIER DU CHANTIER



CHRONOLOGIE DES RESTAURATIONS DU FAMILISTÈRE

Le programme de valorisation du Familistère, baptisé Utopia, a été lancé en 2000 pour favoriser l'habitat et l'activité quotidienne sur le site, la création d'un musée de site et le développement d'un établissement culturel, artistique, économique et social. Il est mis en oeuvre par le syndicat mixte du Familistère Godin qui réunit la Ville de Guise et le Département de l'Aisne. Le programme Utopia est soutenu par le Département de l'Aisne avec les concours de la Ville de Guise, de la Région Haut-de-France, de l'État et de l'Union européenne. Il comprend l'aménagement urbain et paysager du Familistère et de ses abords, la restauration des édifices classés aux monuments historiques et leur aménagement architectural en fonction de leur destination.



- | | |
|------------------------------|---|
| 1. Pavillon central | 6. Économats |
| 2. Aile droite | 7. Buanderie-piscine |
| 3. Aile gauche | 8. Kiosque à musique |
| 4. Place et monument à Godin | 9. jardin d'agrément et mausolée de Godin |
| 5. Théâtre et écoles | |

Restauration des monuments historiques classés ou inscrits du Familistère

2000	
2001	
2002	
2003	
2004	Jardin d'agrément
2005	
2006	Économats
2007	Kiosque à musique
2008	Buanderie-piscine
2009	
2010	Cour intérieure du pavillon central
2011	Théâtre et écoles
2012	
2013	Place du Familistère / Verrière de la cour de l'aile droite
2014	Monument à Jean-Baptiste André Godin sur la place
2015	Avant-corps central et belvédère du pavillon central
2016	Tour des services de propreté de l'aile gauche
2017	Mausolée de Jean-Baptiste André Godin
2018	Verrière de la cour de l'aile gauche
2019	Extrémités est et ouest de la façade sud du pavillon central
2020	Façades et cour intérieure de l'aile gauche / Sol de la cour de l'aile droite
2021	
2022	
2023	Achèvement de la façade sud du pavillon central

PISTES D'EXPLORATION PÉDAGOGIQUE

Toutes les activités proposées sont libres d'être retravaillées et adaptées.

FICHE
PÉDAGOGIQUE **1**

**LE CHANTIER DE RESTAURATION
D'UN « MONUMENT HISTORIQUE » AU FAMILISTÈRE**

Objectifs : observer la façade, sensibiliser les élèves à la beauté du patrimoine et les enjeux de sa préservation

Proposition pédagogique : en classe, les élèves étudient des œuvres patrimoniales, s'interrogent sur le fait de conserver et de préserver des œuvres ou des bâtiments anciens. Au Familistère, les élèves découvrent la façade et les enjeux du chantier de restauration. Ils prennent des photographies, réalisent des dessins des motifs et des frottages des matériaux. De retour en classe, ils rendent compte de leur visite en utilisant un vocabulaire spécifique.

FICHE
PÉDAGOGIQUE **2**

**LE CHANTIER DE RESTAURATION
D'UN « MONUMENT HISTORIQUE » AU FAMILISTÈRE**

Objectifs : découvrir un matériau, la modénature du Familistère et réaliser son chef-d'œuvre.

Proposition pédagogique : en classe, les élèves s'interrogent sur la composition et la fabrication d'une brique. Au Familistère, ils découvrent la modénature riche du palais social, du théâtre et de la buanderie-piscine. Ils participent à l'atelier « Tas de briques ». De retour en classe, les élèves volontaires s'inspirent des formes vues pour réaliser leur chef-d'œuvre et partagent leurs travaux au service éducatif.

FICHE
PÉDAGOGIQUE **3**

**LE CHANTIER DE RESTAURATION
D'UN « MONUMENT HISTORIQUE » AU FAMILISTÈRE**

Objectifs : découvrir la variété des métiers, comprendre le rôle des outils, leurs évolutions, appréhender la notion de design.

Proposition pédagogique : en classe, les élèves s'interrogent sur la notion d'outils, ses fonctions, ses formes, ses évolutions et ses spécialités. Au Familistère, les élèves découvrent le chantier, la loge de chantier, les outils via les photographies et les portraits filmés des ouvriers. En classe, ils imaginent et construisent des outils adaptés à des besoins particuliers.

2/ LA VISITE GUIDÉE : FENÊTRE SUR CHANTIER

En partant de la place du Familistère de Guise, les élèves découvrent l'échafaudage monumental couvrant la façade sud du Familistère. Grâce aux photographies et vidéos prises pendant le chantier, les élèves comprennent la diversité des métiers mobilisés sur le chantier. Les enjeux patrimoniaux sont présentés ainsi que les outils grâce à la loge de chantier. Les élèves seront invités à se rapprocher des constructions dans la salle 14 du pavillon central pour observer la précision et la complexité des modénatures de la façade familistérienne.

un support de médiation sera remis à chaque élève contenant les étapes de la visite, les outils des corps de métier présents durant la période de la visite, des informations consacrées au chantier et des activités pédagogiques.

3/ L'ATELIER PÉDAGOGIQUE « LE TAS DE BRIQUES »

Niveaux concernés : cycles 2, 3 et 4 - lycée professionnel

Durée : 1h30 / session

Nombre d'élèves au maximum : 30 par session

Dans cet atelier, les élèves utilisent des briques miniatures afin de créer un décor. Ils jouent sur le positionnement des briques en panneresse et en boutisse. Ils assemblent ensuite leurs briques à l'aide d'un ciment soluble, coloré ou non et de petites truelles tels de véritables maçons chargés de la restauration de la façade.

Les lycéens professionnels sont les bienvenus. Des défis plus techniques leur sont réservés pour réaliser les ornements plus complexes.

Compétences ciblées :

- créativité
- travail de groupe (communication, partage des tâches)
- autonomie
- gestion et organisation de l'espace de travail
- utilisation d'un matériel spécifique
- suivi d'un protocole
- patience

RELATIONS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

CYCLE I

Explorer le monde : la durée, l'espace par l'étude des éléments du patrimoine architectural proche pour mettre en ordre quelques repères communs mais sans souci de prise en compte de la mesure du temps.

CYCLE II

Les représentations du monde et l'activité humaine

- Comprendre la diversité des représentations dans le temps et dans l'espace à travers quelques œuvres majeures du patrimoine et de la littérature de jeunesse adaptées au cycle 2 complète cette formation.
- Appréhender les différences avec curiosité et respect.

Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art

- S'approprier quelques œuvres de domaines et d'époques variés appartenant au patrimoine national et mondial.

CYCLE III	
Histoire des arts	<p>L'histoire des arts intègre autant que possible l'ensemble des expressions artistiques du passé et du présent, savantes et populaires, occidentales et extra occidentales. Son enseignement s'appuie sur le patrimoine, tant local que national et international, en exploitant notamment les ressources numériques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se repérer dans un musée, un lieu d'art, un site patrimonial • Être sensibilisé à la vulnérabilité du patrimoine
Histoire	<ul style="list-style-type: none"> • l'âge industriel en France
Géographie	<ul style="list-style-type: none"> • Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France • Mieux habiter
Sciences et	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les états et la constitution de la matière à l'échelle macroscopique : métaux, minéraux, verres, matière issue du vivant.
Mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> • Grandeurs et mesures : longueur, périmètre, aires, volumes, angles
Arts plastiques	<p>Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation et analyse d'œuvres, d'architectures, d'objets ; comparaison d'œuvres différentes sur une même question ou dans d'autres arts ; découverte et observation dans l'environnement proche de réalisations ou de situations porteuses des questions que posent l'espace, l'objet et l'architecture.

CYCLE IV	
Arts plastiques	<p>L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur : l'expérience sensible de l'espace de l'œuvre, les rapports entre l'espace perçu, ressenti et l'espace représenté ou construit.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine • Expérience sensible de quelques grandes œuvres
Histoire des arts	<p>Rendre compte de la visite d'un lieu de conservation ou de diffusion artistique ou de la rencontre avec un métier du patrimoine (domaines 1, 2 et 5).</p> <ul style="list-style-type: none"> • De la Belle Epoque aux années folles : l'ère des avant-gardes (1870-1930) • Paysages du réel, paysages intérieurs
Sciences et technologie	<ul style="list-style-type: none"> • Architectures et design : entre nouvelles technologies et nouveaux modes de vie.
Monde économique et professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Architectures et décors civils, urbains, militaires et religieux • Évolution des sciences et techniques, évolution des arts
Technologie	<ul style="list-style-type: none"> • Habitat et ouvrages • Imaginer des solutions en réponse aux besoins, matérialiser une idée en intégrant une dimension design.

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE	
Spécialité histoire des arts Arts plastiques	<p>Arts, ville, politique et société</p> <p>Cette thématique couvre les questions liées à l'urbanisme, à l'architecture urbaine, aux liens entre arts et politique ainsi qu'à l'histoire sociale des arts, dans une époque et une aire géographique données. La question limitative peut s'appuyer sur un événement précis; elle ne s'interdit aucune période de l'histoire ni aucun continent.</p> <p>Cette question vise à faire acquérir à l'élève des compétences spécifiques portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'identification d'une politique urbaine et d'un parti architectural ainsi que de leurs conditions • l'histoire, le développement et les enjeux des politiques culturelles; • la complexité et la diversité des rapports entre l'art, les artistes et l'autorité politique
Option histoire des arts	<p>Thématique retenue pour l'année 2022-2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • question transversale : musée, musées
Spécialité histoire géographie géopolitique et science politique	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques • La construction et l'élargissement de la notion de patrimoine : de la transmission entre individus à l'héritage au profit de l'humanité • Usages sociaux et politiques du patrimoine • La France et la patrimoine : des actions majeures de valorisation et de protection

LYCÉE PROFESSIONNEL	
Arts appliqués	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture artistique, culturelle et civique • Le design de l'espace • Design et culture appliqués au métier
CAP/ BAC PRO	<p>Formation : maçon du patrimoine bâti / BP Maçon / BP Métiers du plâtre et de l'isolation</p> <ul style="list-style-type: none"> • BTS Bâtiment / Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option charpente • Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option couverture • Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option maçonnerie / MC Zinguerie • Bac pro interventions sur le patrimoine bâti option charpente • BP Charpentier bois / BP Couvreur / CAP Peintre applicateur de revêtements • BP Peintre applicateur de revêtements / CAP Menuisier installateur

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

Frédéric K. PANNI et Hugues FONTAINE (sous la direction de),
L'album du Familistère, Les Éditions du Familistère, 2017, 720 p.

Françoise BERCÉ, *Des monuments historiques au Patrimoine du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Flammarion, 2000, 225 p.

Le site internet du ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-Sites/Monuments-historiques-sites-patrimoniaux>

Le site internet du Familistère de Guise : www.familistere.com

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Familistère de Guise sauf mention contraire ci-dessous :

p. 3 haut : photographie anonyme, 1865, collection Familistère de Guise / p. 3 bas : Karolina Samborska et William Palmer (détail) / p. 4 bas : Karolina Samborska et William Palmer / p. 6 haut : photographie anonyme, vers 1996 / p. 6 bas : Karolina Samborska et William Palmer / p. 7. Eugène architectes / p. 10 : Myr Muratet / p. 16 : h20 architectes et Michel Desvigne paysagiste

Dossier réalisé par le service culturel et éducatif du Familistère

© Familistère de Guise, 2023

INFORMATIONS PRATIQUES

Accueil du public

Possibilité de pique-niquer dans les jardins
Consignes limitées dans le palais central pour les sacs à dos

Horaires et tarifs

Horaires

Été

lundi au dimanche
10H00 à 18H00

Hiver

mardi au dimanche
10H00 à 18H30

Fermeture hebdomadaire le lundi, du **1^{er} décembre** au **31 janvier**.

Fermeture annuelle : du **23 décembre 2022** au **03 janvier 2023**.

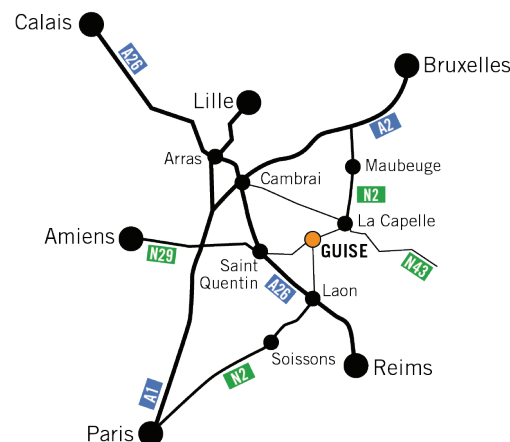
Tarifs

Visite libre de l'installation dans le jardin : **gratuite**

Visite guidée sur place : **5€ par visiteur + 40€**

Visite – atelier : **5€ par visiteur + 40 €**

Plan d'accès



Paris → Guise, 186 km
par A1 puis A29 puis N29

Laon → Guise, 41 km
par D967, puis D946

Saint-Quentin → Guise, 28 km
par N29

Amiens → Guise, 104 km
par A29 puis N29

Lille → Guise, 108 km
par A1 puis A26 puis N29

Charlevilles-Mézières → Guise, 88 km
par N43 puis N29

Reims → Guise, 91 km
par A26 puis D967 puis D946

Gare SNCF Saint-Quentin
trains directs depuis Paris et Lille

CONTACTS

Jérôme Caron, responsable de la médiation culturelle :
jeromecaron@familistere.com

Delphine Prunier, professeur-relais au Familistère de Guise :
delphineprunier@familistere.com

Jérémy Monteyne, professeur-relais au Familistère de Guise :
jeremymonteyne@familistere.com

Dossier réalisé par le service culturel et éducatif du Familistère
© Familistère de Guise, 2022